

forces agiront où elles s'assembleront actuellement, savoir, dans les *Pays-Bas* pour y continuer l'exécution de leurs desseins, & en *Italie* pour réparer des pertes en tout genre qu'elles y ont faites en peu tems.

La Cour de *Saxe* ne fait pas voir encore qu'elle ait donné ses derniers ordres pour la marche effective des troupes Electorales, que les Puissances maritimes ont prises à leur solde, & qui consistent en douze Bataillons & seize Escadrons. L'Electeur de *Baviere* & le Prince de *Bamberg* & de *Wurtzbourg* en agissent de même. Peut-être l'augmentation que le Roi de *Prusse* a ordonnée dans ses troupes, & certains mouvemens de ces derniers donnent-ils occasion au retard de la marche des Saxons, quoiqu'on soit toujours sans pouvoir rien pénétrer à cet égard: Car à considérer les choses par les divers arrangemens que Sa Majesté Prussienne a pris depuis la Paix avec les Cours de *Vienne* & de *Dresde*, il paroîtroit qu'elle ne s'occupe que des affaires du dedans de ses Etats, qu'à y faire fleurir de plus en plus les sciences & le commerce, que d'y voir régner la bonne police, & de bannir du Barreau ce qui y altère le juste plaidoyé.

Sur cette dernière matiere il y a un Edit publié, dans lequel Sa Majesté Prussienne fait connoître d'abord sa sensibilité au sujet des abus qui se sont introduits dans l'administration de la justice, en differens tems, & dont les exemples ne sont que trop connus par les plaintes qui en ont résulté. Elle déclare qu'un objet de cette importance méritant toute son attention, elle profite avec joye du rétablissement de la Paix pour y apporter le remède nécessaire. Elle ordonne de faire une recherche exacte de tous les abus

IV.  
*Teneur d'un  
Edit du Roi  
de Prusse  
sur l'admini-  
stration de  
la justice.*